



# ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

## PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 21 OCTOBRE 2018

**Etaient présents** : 72 membres de l'A.S.

**Etaient représentés** : 33 membres de l'A.S.

Soit 105 membres au total qui représentent environ 50% des adhérents de l'A.S.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale était le suivant :

- 1) **Ouverture de l'A.G. par le Président.**
- 2) **Rapport moral du Secrétaire Général sur l'activité de l'Association Sportive** (non soumis à vote).
- 3) **Rapport du Président sur les résultats sportifs de l'A.S.** (non soumis à vote).
- 4) **Rapport du Trésorier et approbation des comptes** (résolution soumise à vote).
- 5) **Cotisation annuelle et approbation du budget prévisionnel** (résolution soumise à vote).
- 6) **Questions diverses.**

o  
o o

### **1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

Le Président, Patrick HOFFMAN, ouvre la séance à 16H45.

Il présente un par un, pour ceux qui ne les connaîtraient pas ou mal, tous les membres du Bureau de l'A.S. ainsi que les nouveaux adhérents présents dans l'assistance.

Il rappelle ensuite les liens qui unissent l'A.S. au Club, en insistant sur le caractère omniprésent de complémentarité : l'A.S. est une force de proposition et non d'opposition.

Après avoir souligné l'importance de nos moyens de communication (BLOG, NEWSLETTER et PANNEAUX D'AFFICHAGE), il tient à adresser ses remerciements à toute l'équipe OPEN GOLF CLUB de la GRANDE BASTIDE (Direction, Proshop, restauration et personnel « terrain ») qui, toute l'année durant, a travaillé en bonne intelligence avec l'ensemble des membres du Bureau de l'A.S.

Au passage, et après une période difficile, il note avec satisfaction les progrès accomplis ces derniers temps par le restaurant du Club.

Enfin, pour couper court à certaines rumeurs concernant les orientations de l'A.S. Patrick HOFFMAN tient à insister sur sa détermination de recherche permanente d'équilibre, y compris sur le plan financier, entre le développement du secteur « loisirs » et celui davantage tourné vers les « compétitions » ; ces deux domaines ayant chacun leurs adeptes au sein de l'A.S.

### **2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL**

Avant d'entrer dans le détail des activités de l'A.S., Christian BETTIN s'inquiète de la baisse du nombre d'abonnés au Club, et, par voie de conséquence, celle du nombre d'adhérents à l'A.S.

Quelques chiffres significatifs :

Abonnés au Club :	338 en 2016	Adhérents à l'A.S. :	248 en 2016
	323 en 2017		228 en 2017
	310 en 2018		215 en 2018

Soit, par rapport à l'année dernière, une baisse d'environ 4% du nombre d'abonnés et de 5.7% du nombre d'adhérents à l'A.S.

Quelles qu'en soient les raisons, cette érosion a pour effet de diminuer lentement mais sûrement les recettes de notre Association.

D'ailleurs un débat récent a eu lieu au sein du Bureau concernant l'opportunité d'augmenter les cotisations pour les porter à 50 €, sachant que leur montant n'a pas évolué depuis 2013.

Mais malgré la diminution de ses recettes l'A.S. conserve une bonne santé financière (réserves d'environ 9 500 €).

Il a donc été finalement décidé de proposer à l'Assemblée le maintien à 45 € de la cotisation actuelle.

Cependant le Bureau va intensifier ses démarches auprès des 30% d'abonnés qui ne s'inscrivent pas à l'A.S. pour les inciter à le faire. C'est ainsi que leurs droits de participation aux compétitions organisées par l'A.S. vont être augmentés sensiblement pour passer à 25 € (au lieu de 12 ou 17 € actuellement).

A propos de compétitions, Christian BETTIN rappelle que l'A.S. a organisé 10 épreuves internes en 2018, indépendamment de quelques rencontres entre « Ladies » et « Bastidiens ».

Toutes ces compétitions ont été « richement » dotées, ce qui suppose un travail important de la part de certains membres du Bureau (notamment Marie Chantal TRUEBA, Josette VARGAS, Maurice PUC CETTI et Jacky DAMIANO) pour approvisionner, réceptionner et mettre en place les dotations, sans parler de toute l'organisation préparatoire exigée par chaque épreuve.

Christian BETTIN revient ensuite sur les efforts déployés par l'A.S. pour informer toujours mieux ses Membres que ce soit par le biais du BLOG tenu par Marie Chantal TRUEBA ou la NEWSLETTER dont le N°4 vient d'être diffusé et qui comporte notamment une large place consacrée aux nouvelles règles de golf qui vont entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Puis, il évoque une nouveauté importante apparue en 2018 et qui démontre, s'il en était besoin, l'attachement de l'A.S. au développement de son action au plan sportif : la création d'une nouvelle équipe inscrite en Championnat de Ligue ; à savoir l'équipe « SENIORS 2 » (réservée aux plus de 65 ans) dont le capitanat a été confié à Guy LEONARD.

Enfin, Christian BETTIN remercie tous les capitaines d'équipes pour leur travail et leur dévouement ; qu'il s'agisse des équipes inscrites par l'A.S. dans les compétitions Nationales, Fédérales ou de Ligue, ou qu'il s'agisse des équipes inscrites par l'A.S. dans les Championnats d'interclubs régionaux.

De même, il tient à remercier Marie Chantal TRUEBA et Maurice PUC CETTI qui, cette année encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour animer les « Ladies » du mardi et les « Bastidiens » du jeudi ; deux fleurons que nous envient tous les Clubs des environs.

Pour conclure, Christian BETTIN informe l'Assemblée du prochain départ de Josette VARGAS qui s'est brillamment occupée du « Ladies Trophy » mais qui a décidé de regagner son ancien Club du Claux-Amic. C'est Marie Chantal TRUEBA qui la remplacera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **3) RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES RESULTATS SPORTIFS**

Patrick HOFFMAN passe en revue les résultats obtenus en compétition par toutes les équipes issues de l'A.S. On retiendra essentiellement :

- Le maintien en 2<sup>ème</sup> division aux Championnats de Ligue tant pour l'équipe « DAMES » que pour l'équipe « SENIORS DAMES »,
- Le maintien en 3<sup>ème</sup> Division de l'équipe « SENIORS DAMES » au Championnat de France,
- Le maintien en 2<sup>ème</sup> division de Ligue de l'équipe « MID-AMATEURS MESSIEURS »,
- La descente en division inférieure tant en Championnat de Ligue qu'en Championnat de France pour l'équipe « SENIORS MESSIEURS »,
- La belle performance de l'équipe « SENIORS 2 » qui, dès sa création accède à la 1<sup>ère</sup> division de Ligue,
- La 3<sup>ème</sup> place de l'équipe engagée dans l'Interclubs des « SENIORS AZUREENS »,
- Les résultats honorables enregistrés par les joueuses du « LADIES TROPHY » ainsi que par les deux équipes inscrites en Coupe de l'Amitié.

Bien entendu, Patrick HOFFMAN félicite tous les joueurs qui ont participé à ces différentes épreuves avec une mention particulière à tous les capitaines qui se dévouent pour assumer l'organisation et l'animation des différentes équipes précitées.

Enfin, Patrick HOFFMAN donne lecture du palmarès 2018 du Championnat du Club, à savoir :

**BRUT DAMES 1<sup>ère</sup> Série**

Virginie LESCA	Championne
Nicole BRAGHERI	Vice-championne

**BRUT DAMES 2<sup>ème</sup> Série**

Kyung Im VANDELLI	Championne
Brigitte SABAS	Vice-championne

**NET DAMES**

Virginie LESCA	Championne
Olivia CARLOTTI	Vice-championne

**BRUT MESSIEURS 1<sup>ère</sup> Série**

Gérard KEMPF	Champion
Jean DUPUIS CUNY	Vice-champion

**BRUT MESSIEURS 2<sup>ème</sup> Série**

Jean Philippe OUET	Champion
Roger ARMANDONI	Vice-champion

**NET MESSIEURS**

André PAUBEY	Champion
Llone AUZOU	Vice-champion

et félicite chaleureusement tous ces lauréats.

**4) RAPPORT DU TRESORIER SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'A.S. et APPROBATION DES COMPTES :**

Jean-Pierre ROBINET, Trésorier de l'A.S., dresse le bilan de l'exercice qui peut se résumer comme suit :

**RECETTES : 17 200 €** dont :

- Cotisations : ..... 9 520 €
- Rétrocessions de droits de jeu par OPEN GOLF CLUB : ..... 5 520 €
- Dons des sponsors en cash (WINBACK : C.CARDINAUD, LES PIERRES ROUGES, MP SPORT : M. PODEVIN) : ..... 2 150 €
- Divers : ..... 30 €

**DEPENSES : 18 0080 €** dont :

- Droits et frais des équipes en championnat de France et Ligue..... 8 650 €
- Achat de lots pour les compétitions organisées par l'A.S. .... 6 200 €
- Frais et droits d'inscription pour autres équipes ..... 2 200 €
- Frais de fonctionnement ..... 1 030 €

**soit un solde négatif de 860 €**

Après avoir commenté ces chiffres, Jean-Pierre ROBINET explique que le solde négatif de 860 € n'a rien d'inquiétant si l'on considère que la trésorerie de l'A.S. dispose encore d'un solde de réserves de 9 500 € (dont 926 € en provenance du Charity bunker et qui lui restent affectés).

Enfin Jean Pierre ROBINET précise que les dons en nature des sponsors (DOMAINE D'OTT, PIERRES ROUGES : Maurice PUCETTI, G.M.F : Gilbert AN TOMARCHI) ont représenté l'équivalent de 1 500 €.

Comme l'année dernière, ces dons ont permis de compléter les dotations des compétitions organisées par l'A.S.

A l'issue de son rapport, Jean-Pierre ROBINET propose à l'Assemblée l'approbation des comptes.

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **5) COTISATION ANNUELLE ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL :**

Comme l'a annoncé Christian BETTIN, dans son rapport moral, avec une cotisation maintenue à **45 €** et en tablant sur des effectifs constants, Jean-Pierre ROBINET a chiffré les recettes de l'exercice 2018/2019 à **16 850 €** et les dépenses à un niveau quasi équivalent.

Il faut toutefois souligner que ce résultat est atteint grâce à l'importante subvention de 1 500 € d'un nouveau sponsor, à savoir : la Société GOLFIMMO dont Patrick HOFFMAN est le gérant.

C'est donc un budget en équilibre qui est proposé à l'approbation de l'Assemblée.

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

## **6) QUESTIONS DIVERSES :**

Patrick HOFFMAN revient sur les résultats du Charity Bunker qui, après une seule année d'existence, ont largement dépassé les espérances de l'A.S. : 1 500 € récoltés, ce qui a permis d'accorder une première subvention de 500 € à une Association caritative (KIWANIS) en attendant d'effectuer d'autres donations. Il remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite et leur demande de continuer à jouer le jeu.

Aucune autre question n'étant posée aux représentants de l'A.S., Patrick HOFFMAN profite de la présence d'Alexis DAVET et de Guillaume VERNEY-CARRON, invités à cette Assemblée Générale, pour demander aux participants s'ils ont des questions à poser à la Direction du Club.

A une première question de Guy LEONARD concernant une A.S. indépendante à OPIO VALBONNE, Alexis DAVET confirme la mise en place imminente de cette structure. Dans un premier temps elle s'efforcera de constituer et de promouvoir une équipe de « JEUNES » (moins de 18 ans).

Par ailleurs, Alexis DAVET assure que des dispositions seront prises, conformément aux discussions menées antérieurement avec Patrick HOFFMAN, pour éviter toute concurrence avec les équipes Fédérales ou de Ligue de la GRANDE BASTIDE.

En revanche, Alexis DAVET souhaiterait la présence d'équipes d'OPIO VALBONNE dans l'Interclubs SENIORS AZUREENS et le LADIES TROPHY.

A une autre question de Gilles BELANGER concernant la pérennité du Club et ses intentions quant à l'achat éventuel du terrain, Alexis DAVET confirme la volonté d'OPEN GOLF CLUB d'acquérir l'assiette foncière de notre golf.

A ce jour, sauf d'improbables rebondissements « juridico-administratifs » de dernière heure, l'achat des terrains devrait se concrétiser dans les mois qui viennent.

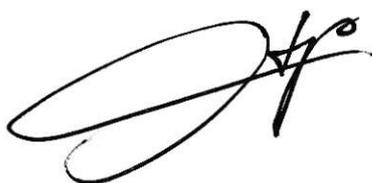
Restent quelques négociations avec la Mairie de Châteauneuf concernant le reliquat de terrain sur lequel est notamment implanté le Club House.

Suivant que ces dernières parcelles pourront être achetées ou non, divers projets en découleront (rénovation complète, vestiaires inclus ou déplacement et reconstruction du Club House, par exemple).

o o  
o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président  
Patrick HOFFMAN



Le Secrétaire Général  
Christian BETTIN

